

RG 67 - CHLORURE DE POTASSIUM DANS LES MINES DE POTASSE



Désignation de la maladie	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer la maladie
Lésions nasales (ulcérations, perforations)	Travaux exposant à l'inhalation de poussières de chlorure de potassium, notamment : - Extraction, manipulation, transport et traitement de minerai de chlorure de potassium - Traitement, conditionnement, stockage et transport du chlorure de potassium

NB : Les mines de potasse étant fermées en France, cette maladie n'est plus d'actualité

Quelle est la nuisance ?

Les mines de potasse sont des mines où est extrait un minerai de sel de potasse : principalement la sylvinite, composée majoritairement de chlorure de potassium et de chlorure de sodium.

La nuisance concerne le chlorure de potassium (n°CAS 7447-40-7), un solide très largement utilisé dans l'industrie, notamment pour la production d'engrais.

La contamination du travailleur se faisait principalement par l'inhalation de particules qui peuvent, en fonction de leur taille, se déposer au-delà du larynx, ou directement dans les bronchioles et alvéoles.

Comment reconnaître l'affection ?

Les **lésions nasales** sont le résultat de brûlures chimiques par action caustique qui prennent la forme d'un ulcère indolore, à l'emporte pièce, qui envahit le cartilage.

La lésion peut aller jusqu'à la perforation nasale.

Quelles sont les professions exposées ?

Les personnels travaillant dans les mines de potasse étaient les seuls à être exposés.

Les mines ont fermé en France, ce qui a logiquement entraîné la disparition du risque lié à l'extraction.

Comment prévenir l'affection ?

Il n'est plus nécessaire de prévenir l'affection car la fermeture des mines a fait disparaître le risque de perforation nasale. L'affection étant de courte durée et les mines de potasse étant fermées en France, il n'est plus nécessaire de prévenir cette maladie et il n'existe pas de surveillance post-professionnelle dédiée.